



Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil de la Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly, tenue le 1^{er} octobre 2007, à 20 h 4, au centre communautaire, 945, rue de l'Église, Saint-Antoine-de-Tilly.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

2007-155 ADOPTION DE L'OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est ouverte à 20 h 4.

Sont présents : Michel Cauchon, maire
Rémi Bélanger, conseiller
Diane Beaulieu Désy, conseillère
Johanne Guimond, conseillère
Paul Yvon Dumais, conseiller
Robert A. Boucher, conseiller

Est absente : Guylaine Dumont, conseillère

Quatre personnes sont présentes à l'assemblée.

Proposé par M. Paul Yvon Dumais, conseiller,
appuyé par Mme Diane Beaulieu Désy, conseillère,

il est résolu que l'assemblée régulière soit ouverte sous la présidence de M. Michel Cauchon, maire.

Adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

2. ORDRE DU JOUR ET PROCÈS-VERBAL

- 2.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance du 1^{er} octobre 2007
- 2.2 Adoption du procès-verbal de la séance du 4 septembre 2007

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 3.1 Comptes à payer
- 3.2 Dépôt de l'état des revenus et dépenses au 31 août 2007
- 3.3 Dépôt du rôle
- 3.4 Acceptation des travaux au réseau routier
- 3.5 Bandes cyclables
- 3.6 Recouvrement d'un tiers
- 3.7 Avis de motion (frais de raccordement aux services d'aqueduc et d'égout)

4. URBANISME

- 4.1 Avis de motion (lotissement dans la zone AAa 34)
- 4.2 Demande de permis de construction, P.I.I.A., 3780, chemin de Tilly, lot 3 631 783

5. QUESTIONS DIVERSES

- 5.1 Analyse pour des prélèvements d'eau (bassin d'infiltration provoquée)
- 5.2 Opération Nez Rouge

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

* * * * *





2. ORDRE DU JOUR ET PROCÈS-VERBAL

2.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance du 1^{er} octobre 2007

2007-156 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par M. Robert A. Boucher, conseiller,
appuyé par Mme Johanne Guimond, conseillère,

il est résolu que le conseil municipal adopte l'ordre du jour du 1^{er} octobre 2007.

Adopté à l'unanimité.

2.2 Adoption du procès-verbal de la séance du 4 septembre 2007

2007-157 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 SEPTEMBRE 2007

Proposé par M. Rémi Bélanger, conseiller,
appuyé par Mme Diane Beaulieu Désy, conseillère,

il est résolu que le conseil municipal adopte le procès-verbal de l'assemblée régulière du 4 septembre 2007.

Adopté à l'unanimité.

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

3.1 Comptes à payer

2007-158 ADOPTION DES COMPTES À PAYER

Proposé par M. Robert A. Boucher, conseiller,
appuyé par Mme Diane Beaulieu Désy, conseillère,

il est résolu que le conseil municipal autorise le paiement des dépenses, dont les chèques portent les numéros 9 853 à 9 928 inclusivement, pour un montant total de 174 972,53 \$, et les salaires et charges sociales qui totalisent la somme de 26 427,86 \$.

La directrice générale certifie avoir les crédits disponibles.

Adopté à l'unanimité.

3.2 Dépôt de l'état des revenus et dépenses au 31 août 2007

2007-159 DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 AOÛT 2007

Proposé par Mme Diane Beaulieu Désy, conseillère,
Appuyé par M. Paul Yvon Dumais, conseiller,

il est résolu que le conseil municipal accuse réception du budget révisé au 31 août 2007. Le total des revenus révisés est de 1 611 907 \$ et le total des dépenses révisées est de 1 604 199 \$.

Voir Annexe II.

Adopté à l'unanimité.





3.3 Dépôt du rôle

2007-160 DÉPÔT DU RÔLE

Proposé par Mme Diane Beaulieu Désy, conseillère,
appuyé par M. Rémi Bélanger, conseiller,

il est résolu que le conseil municipal accuse réception du dépôt du rôle pour les exercices financiers 2008, 2009 et 2010..

Adopté à l'unanimité.

3.4 Acceptation des travaux au réseau routier

2007-161 ACCEPTATION DES TRAVAUX POUR LE RÉSEAU ROUTIER

Proposé par M. Paul Yvon Dumais, conseiller,
appuyé par Mme Johanne Guimond, conseillère,

il est résolu :

QUE le conseil municipal approuve les dépenses des travaux exécutés sur les chemins pour un montant subventionné de 10 000 \$;

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la Municipalité.

Adopté à l'unanimité.

3.5 Bandes cyclables

2007-162 BANDES CYCLABLES

CONSIDÉRANT QUE la route 132, qui traverse la Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly sur une distance de 14 km, est une artère importante dans le réseau routier provincial;

CONSIDÉRANT QU' il n'y a pas de bandes cyclables sur la route 132 dans les limites de la Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly;

CONSIDÉRANT QUE la politique du ministère des Transports est de construire des bandes cyclables lorsqu'un resurfacement de la route est effectué;

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports vient d'effectuer un resurfacement de la route 132 sur une distance de 7 km dans les limites de la Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly;

CONSIDÉRANT QUE les travaux qui ont été effectués par le ministère des Transports sont considérés comme « un traitement de surface » et que, dans ce cas, les bandes cyclables ne sont pas construites;

CONSIDÉRANT QUE depuis la construction de ce tronçon de la route 132, dans les années 1970, il n'y a eu que des « traitements de surface » et que des travaux de resurfacement plus importants ne semblent jamais prévus;

CONSIDÉRANT QUE des bandes cyclables sur la 132 existent à Lévis, notre voisin à l'est, et à Sainte-Croix, notre voisin à l'ouest;





CONSIDÉRANT QUE la route 132 est une route panoramique sur le Fleuve Saint-Laurent et une artère importante de circulation en automobile et à vélo;

CONSIDÉRANT QUE la circulation est aussi importante, et de plus en plus importante, à Saint-Antoine-de-Tilly qu'à Lévis et Sainte-Croix;

CONSIDÉRANT QUE l'absence de bandes cyclables sur cette artère importante qu'est la route 132 est une source de danger constant pour la sécurité des cyclistes;

CONSIDÉRANT QUE le slogan du ministère des Transports « la route, ça se partage » n'a aucune valeur sur ce tronçon de la 132 en l'absence de bandes cyclables;

pour ces motifs,

proposé par M. Paul Yvon Dumais, conseiller,
appuyé par Mme Johanne Guimond, conseillère,

il est résolu que la Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly demande :

QUE le ministère des Transports considère les bandes cyclables comme une priorité pour la sécurité des cyclistes circulant sur la route 132;

QUE le ministère des Transports considère la route 132 comme une exception à sa politique générale au regard de la construction de bandes cyclables;

QUE le ministère des Transports procède, dans les plus brefs délais, à la construction de bandes cyclables sur la route 132, dans les limites de la Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly, sans égard à sa politique générale en matière de construction de bandes cyclables.

Adopté à l'unanimité.

3.6 Recouvrement d'un tiers

2007-163 RECOUVREMENT D'UN TIERS

Proposé par Mme Diane Beaulieu Désy, conseillère,
appuyé par M. Rémi Bélanger, conseiller,

il est résolu que le conseil municipal accepte la somme de 39 000 \$ de la part de Gestion Marcel Pouliot inc. en paiement complet et final en capital, intérêts et frais des droits de mutation exigibles aux termes du contrat intervenu le 1^{er} juin 2005 entre 9037-4349 Québec inc. et 9066-6082 Québec inc., et du contrat intervenu le 18 janvier 2007 entre le syndic de l'actif de 9066-6082 Québec inc. et Gestion Marcel Pouliot inc..

Adopté à l'unanimité.

3.7 Avis de motion (frais de raccordement aux services d'aqueduc et d'égout)

AVIS DE MOTION

AVIS DE MOTION est donné par M. Paul Yvon Dumais, conseiller, avec dispense de lecture, qu'à une séance ultérieure un règlement sera adopté par le conseil municipal visant à modifier l'article 1 du Règlement 2005-499 sur les frais de raccordement aux services d'aqueduc et d'égout sanitaire.





4. URBANISME

4.1 Avis de motion (lotissement dans la zone AAa 34)

AVIS DE MOTION

AVIS DE MOTION est donné par M. Robert A. Boucher, conseiller, avec dispense de lecture, qu'à une séance ultérieure un règlement sera adopté par le conseil municipal afin de modifier l'article 12 du Règlement de lotissement 97-368 afin de permettre le lotissement dans la zone AAa 34 identifiée sur le Plan de zonage de la Municipalité.

4.2 Demande de permis de construction, P.I.I.A., 3780, chemin de Tilly, lot 3 631 783

2007-164 DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION, P.I.I.A. 3780, CHEMIN DE TILLY, LOT 3 631 783 (PROPRIÉTAIRES : MME JULIE GINGRAS ET M. MARTIN LECLERC)

Demande de permis de construction pour la propriété sise au 3780, chemin de Tilly et portant le numéro de lot 3 631 783 du cadastre du Québec visant l'ajout et l'installation de deux « puits de lumières », de type « velux » sur le versant arrière de la toiture du bâtiment principal. Construction de type architectural « conception québécoise », à valeur patrimoniale « supérieure », localisée dans un arrondissement patrimonial. Demande de permis de construction assujettie aux dispositions des articles 12 et 13 du Règlement 98-383-1, sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.).

ATTENDU QUE le bâtiment principal d'intérêt patrimonial a une valeur patrimoniale « supérieure » dans l'inventaire des bâtiments patrimoniaux de la Municipalité;

ATTENDU QUE l'ajout et l'installation de deux « puits de lumière » sur le versant arrière de la toiture est incompatible avec les ouvertures existantes sur le bâtiment, soit des lucarnes à pignons avec fenêtres à quatre carreaux dont l'une est présente sur le versant arrière du toit;

ATTENDU QUE l'installation de deux « puits de lumière » viendrait altérer l'esthétisme de la façade arrière du bâtiment principal;

ATTENDU QUE le versant arrière de la toiture de ce bâtiment d'intérêt patrimonial est visible de la rue du Fleuve;

ATTENDU QUE les deux puits de lumière sont un type d'ouverture moderne qui est incompatible avec les caractéristiques architecturales des fenêtres traditionnelles sur le bâtiment principal;

ATTENDU que les recommandations défavorables du comité consultatif d'urbanisme de la Municipalité lors de la réunion du 19 septembre 2007;

pour ces motifs,

proposé par M. Rémi Bélanger, conseiller,
appuyé par M. Paul Yvon Dumais, conseiller,

il est résolu que le conseil municipal n'autorise pas le responsable de l'urbanisme à émettre le permis de construction pour les travaux visés dans la demande de permis, soit l'installation de deux puits de lumière sur le versant arrière de la toiture du bâtiment principal sis au 3780, chemin de Tilly, propriété de Mme Julie Gingras et de M. Martin Leclerc.

Adopté à l'unanimité.





5. QUESTIONS DIVERSES

5.1 Analyse pour des prélèvements d'eau (bassin d'infiltration provoquée)

2007-165 ANALYSE POUR DES PRÉLÈVEMENTS D'EAU (BASSIN D'INFILTRATION PROVOQUÉE)

ATTENDU QUE la Municipalité a demandé des soumissions sur invitation pour l'analyse des prélèvements d'eau pour le bassin d'infiltration provoquée;

ATTENDU QUE les soumissions doivent respecter le programme d'analyse recommandé pour la caractérisation de la qualité de l'eau;

ATTENDU QUE le résultat des soumissions est le suivant;

Biolab (division Thetford)	4 708,50 \$
Bodycote	5 142,00 \$

proposé par M. Paul Yvon Dumais, conseiller,
appuyé par Mme Diane Beaulieu Désy, conseillère,

il est résolu :

QUE le conseil accepte la soumission de Biolab pour l'analyse des prélèvements d'eau pour un bassin d'infiltration d'eau provoquée au montant de 4 708,50 \$;

QUE le maire ou la directrice générale soit autorisé à signer l'offre de services.
Adopté à l'unanimité.

5.2 Opération Nez Rouge

2007-166 OPÉRATION NEZ ROUGE

Proposé par Mme Diane Beaulieu Désy, conseillère,
appuyé par Mme Johanne Guimond, conseillère,

il est résolu par le conseil municipal de participer à la campagne de financement à Opération Nez Rouge de Lotbinière pour un montant de 50 \$.

La directrice générale certifie avoir les crédits disponibles dans le poste 02 11000 970 « subventions et dons ».
Adopté à l'unanimité.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun commentaire ou aucune question n'est à signaler.

7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2007-167 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Proposé par M. Paul Yvon Dumais, conseiller,
appuyé par M. Rémi Bélanger, conseiller,

il est résolu que le conseil municipal lève l'assemblée, il est 20 h 20.
Adopté à l'unanimité.

Michel Cauchon
Maire

Diane Laroche
Directrice générale





ANNEXE I

COMPTES DÉJÀ PAYÉS

La Great-West cie d'assurance-vie - assurance collective (septembre 2007)	773,78 \$	9853
Fédération Québécoise des Municipalités - inscription congrès 2007	598,24 \$	9854
Postes Canada - frais de poste (trait d'union)	65,74 \$	9855
Desjardins sécurité financière - REER (août 2007)	1 613,51 \$	9856
Postes Canada - frais de poste (programmation automne - centre communautaire)	79,38 \$	9857
Jobin, Philippe - frais de kilométrage, achat divers (service incendie)	171,43 \$	9858
Le Comité organisationnel du hockey mineur - rés.: 2007-146 - demande de commandite pour le hockey mineur - saison 2007-2008	270,00 \$	9859
Pagenet - téléavertisseurs (service incendie)	285,96 \$	9860
Telus - mairie et centre communautaire	873,14 \$	9861
Ressources naturelles et Faune - avis de mutation	18,00 \$	9862
Visa Desjardins - achats (plancher -caserne, chaises - mairie)	1 159,46 \$	9863
Petite caisse - frais de poste	300,00 \$	9864
Hydro-Québec - enseigne, bibliothèque, éclairage public	922,33 \$	9865
Dicom express - frais de livraison (pièce) - service incendie	18,80 \$	9866
Hydro-Québec - centre communautaire	616,31 \$	9867
Telus (Mike) - cellulaires	351,89 \$	9868

COMPTES DE SEPTEMBRE 2007

Accessoires à incendies de Québec - air packs rechargés	61,53 \$	9869
Acklands Grainger - lames (service incendie)	82,15 \$	9870
Baron, Gaétan - frais de déplacement (voirie)	104,34 \$	9871
Baron, Jérôme - remboursement dépôt de garantie	200,00 \$	9872
Beaulieu, Diane - frais de déplacement (centre de tri à Victoriaville et le site d'enfouissement à Saint-Flavien)	85,00 \$	9873
Beaudet, Patrice - rés.: 2007-39 - entretien des terrains municipaux (octobre 2007)	1 499,50 \$	9874
Bergeron, Jean - entretien bureau de poste (octobre 2007)	185,00 \$	9875
Bernier, Gilles - entretien centre communautaire (oct. 2007)	546,96 \$	9876
Excavation St-Antoine 1985 inc. :		
<i>Nettoyage fossé (Des Rivières Nord, Bois-Clair, des Bouleaux sud) - 10 268.15 \$</i>		
<i>Pelle-camion-sable (entrée d'eau - M. Gravel - chemin de Tilly ouest) - 1 618.09 \$</i>		
<i>Pépine - drainage chemin de Tilly ouest et terrain de soccer - 512.78 \$</i>		
<i>Pépine - poteaux rue des Phares, glissière de sécurité Pointe Aubin, déplacer poteau de de rue Samuel-Rousseau - 546.96 \$</i>		
<i>Niveleuse - De la Colline - 319.06 \$</i>	13 265,04 \$	9877
Biolab-division Thetford - analyse de l'eau	382,53 \$	9878
Brunet, Paul - comité consultatif d'urbanisme (réunion le 19 septembre 2007)	35,00 \$	9879
Canon - photocopieur (lecture de compteur trimestre)	288,22 \$	9880
Constantin, Stéphane - frais de déplacement (octobre 2007)	55,00 \$	9881
Construction S.R.B. scc - sciage de trottoir au 4066 chemin de Tilly (M. Gravel) - cette facture a été remboursée par M. Gravel	267,21 \$	9882





PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ANTOINE-DE-TILLY

1^{er} octobre 2007

Croteau, Stéphane - rés.: 2007-114 - programme d'aide à la plantation et à l'entretien des végétaux	500,00 \$	9883
Distribution A.B.R. - peinture aérosol (voirie)	102,35 \$	9884
Document express - photocopies (centre communautaire) - étampe (commissaire à l'assermentation)	107,06 \$	9885
École La Clé d'Or - projet parc école	2 500,00 \$	9886
Ray-Car division sintra inc.:		
<i>Pierre concassé - De la Colline - 135.56 \$</i>		
<i>Pierre concassé - Drainage R. Ouellet, chemin de Tilly (boîte aux lettres) - réserve et raccordement chemin de Tilly (M. Gravel) - 400.67 \$</i>	536,23 \$	9887
Épicerie St-Antoine - frais de réunion, fournitures (mairie et Service incendie)	155,26 \$	9888
Garage J.P.C Chouinard inc. - réparation lumière- changer pneu remorque	66,08 \$	9889
Gendreau, Andrée - comité consultatif d'urbanisme (réunion le 19 septembre 2007)	35,00 \$	9890
Gestion Y.N. - traitement des salaires (avril à sept. 2007)	1 515,54 \$	9891
Groupe d'achat de mazout léger - cotisation annuelle 2007-2008	10,00 \$	9892
Lafleur, Pierre-Yves - entretien de site Internet et publicité (octobre 2007)	100,00 \$	9893
Lafleur, Daniel - entretien caserne (octobre 2007)	100,00 \$	9894
Lafleur, Denise - entretien bibliothèque et mairie (oct. 2007)	426,75 \$	9895
Laroche, Diane:		
<i>Frais de déplacement (octobre 2007) - 55 \$</i>		
<i>Frais de déplacement - centre de tri à Victoriaville et au site d'enfouissement à Saint-Flavien - 85.10 \$</i>	140,10 \$	9896
L'Art A Z - panneau de coroplast (affiches-activité pour la Municipalité)	170,93 \$	9897
Lemay, Régis - comité consultatif d'urbanisme (réunion le 19 septembre 2007)	35,00 \$	9898
Librairie St-Ex - brochures, agendas, mémoire flash USB, marqueur, pochettes, cartouche	345,83 \$	9899
Location d'outils Simplex - location scie portative (raccordement M. Gravel - ch. De Tilly)	77,65 \$	9900
Martin & Levesque inc. - chandail (t-shirt incendie)	68,02 \$	9901
Ministre des finances - services de la sûreté	96 056,00 \$	9902
Ministre des finances - bail émissaire	312,17 \$	9903
MRC de Lotbinière:		
<i>Quote-part (administration générale) - 14 614 \$</i>		
<i>Quote-part (évaluation foncière) - 4 204.84 \$</i>		
<i>Quote-part (enfouissement sanitaire) - 4 509.83 \$</i>		
<i>Quote-part (cour municipale) - 749.33 \$</i>		
<i>Quote-part (PGMR) - 605.85 \$</i>		
<i>Quote-part (Culture et patrimoine) - 949.51 \$</i>	25 633,36 \$	9904
Municipalité Saint-Apollinaire - intervention au 1650 route de l'Église (Service incendie)	211,36 \$	9905
Petite caisse - frais de poste	300,00 \$	9906
Novicom - crédit-bail (radio) - service incendie	553,80 \$	9907
Placide Martineau inc. - démarreur pour fluorescent, serrure caserne (service incendie)	155,96 \$	9908
Plomberie Ste-Croix - réducteur de pression, manomètre (suite au raccordement M. Gravel)	180,83 \$	9909
Poly-Énergie inc. - honoraire de gestion et entretien réseau d'éclairage public	357,03 \$	9910
Quincaillerie 2000 enr. - moulure plancher, scellant, support (service incendie)	173,06 \$	9911



Mission: développer et conserver!



Quincaillerie Maurice Hamel & Fils inc. :

Rallonge- mèche à bois, engrais, colle, écrou, rondelle, chlore...
- 364.19 \$

CoUDE, réduit, colle, meule, tuyau - 147.59 \$

*Seau, corrostop. scellant, graisse, lame, ruban, rallonge,
plinthe, lentille - 274.52 \$*

786,30 \$ 9912

Réal Huot inc. :

Pièces (boulons) - 10.26 \$

*Pièces (bris) et (raccordement d'eau M. Gravel chemin de
Tilly) - 562.60 \$*

*Location perfopipe (raccordement d'eau M. Gravel chemin de
Tilly) - 108.25 \$*

*Pièces (bouchons-sellette) raccordement M. Gravel chemin de
Tilly - 205.56 \$*

Pièces (boulons) - 51.62 \$ \$

926,26 \$ 9913

Gaudreau environnement inc. :

Collecte de déchets (centre communautaire) - 278.12 \$

*Collecte de déchets, récupération, encombrants, traitement
récupération - \$6 757.04 \$*

7 035,16 \$ 9914

*Robert Huot soudure - souder escabeau, plaque pour système
air climatisé (bureau de poste)*

85,47 \$ 9915

*Les Services Jag - inspection des véhicules lourds
(Service incendie)*

1 195,40 \$ 9916

*Tremblay Bois Mignault Lemay - services professionnels
(dossier Claude Laroche)*

79,77 \$ 9917

*Baron, Jérôme - rés.: 2007-114 - programme d'aide à la
plantation et à l'entretien des végétaux*

500,00 \$ 9918

Baron, Irène - remboursement de taxes

549,90 \$ 9919

Asselin, Isabelle et Caron, Steve - remboursement de taxes

1 000,00 \$ 9920

Baron, Jérôme et Labrie, Audrey - remboursement de taxes

1 000,00 \$ 9921

Bédard, Marc - remboursement de taxes

1 000,00 \$ 9922

Blouin, Audrey - remboursement de taxes

1 000,00 \$ 9923

Croteau, Stéphane - remboursement de taxes

1 000,00 \$ 9924

Lavoie, Nicolas et Masson, Edith - remboursement de taxes

1 000,00 \$ 9925

Mastoumeck, Marie-Paul - remboursement de taxes

1 000,00 \$ 9926

Biolab-division Thetford - analyse de l'eau

542,52 \$ 9927

Office de Tourisme de Lotbinière

- participation aux Balades d'automne

170,93 \$ 9928

174 972,53 \$

Salaires et contributions de l'employeur:

Période du 21 juillet au 18 août 2007 (administration)

21 199,50 \$

Période du 1er au 31 août 2007 (élus et service incendie)

5 228,36 \$

26 427,86 \$

